Case FRC 13608

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

ET

PROJET DE DÉCRET

Sur la composition des Livres élémentaires destinés à l'Instruction publique,

PRÉSENTÉS

A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PAR L. F. A. ARBOGAST, Député du Département du Bas-Rhin ;

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Du Xbre 1792 l'an 1er de la

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

VOTRE comité ne vous a encore proposé que la première partie du plan général d'instruction, le projet sur les écoles primaires ; et déja il a cru devoir vous soumettre le moyen le plus efficace d'exécuter ce plan, moyen sans lequel il faut renoncer

Instruction publique. A

THE NEWBERRY LIBRARY

à la régénération de l'enseignement, c'est la composition des livres élémentaires.

Il a pensé que, quoique vous n'ayez encore rien décrété, ni sur les écoles primaires et secondaires, ni sur les instituts, c'est-à-dire, sur ce degré qui répond aux colléges actuels, il devoit embrasser, dans un seul rapport, la manière de faire composer les livres destinés à ces trois degrés d'instruction ; car il auroit été désavantageux de les séparer, et d'ailleurs le changement de quelques articles du plan n'influeroit pas essentiellement sur la composition de ces ouvrages. Parce que cette composition demande du temps, et parce que vous êtes affligés sans doute de l'espèce d'anéantissement qui depuis la révolution semble avoir frappé l'instruction dans plusieurs parties de la France, et parce qu'un grand peuple ne sauroit maintenir sa liberté sans la force conservatrice des lumières et des mœurs, votre comité a jugé qu'il étoit de la plus grande urgence, et d'une nécessité indispensable, de hâter la composition de ces ouvrages.

Il est temps de mettre enfin entre les mains des instituteurs et des professeurs, et d'offrir à la jeunesse française d'excellens livres élémentaires, proportionnés à l'état actuel des connoissances, débarrassés de tout ce qui pourroit en rendre l'accès difficile, propres à embrâser les ames de l'amour de l'égalité, et à leur imprimer fortement les principes éternels consacrés par la déclaration des droits.

Dans la plupart des établissemens d'instruction, on n'enseigne encore que des ouvrages médiocres, la plupart de près d'un siècle au-dessous de l'état de la science ; ils sont transcrits sous la dictée

du maître, ce qui entraîne la perte d'un temps précieux. Ils deviennent souvent, entre les mains des élèves, par les fautes des copies, des écrits informes où le sens est altéré, et qui ajoutent à la difficulté de la science celle d'un manuscrit rebutant, souvent indéchiffrable, sur-tout lorsqu'ils doivent renfermer des calculs ou des tableaux. Gardons-nous de conserver cet abus, proscrit déja chez nos voisins, et fait pour paralyser l'enseignement et retarder ou anéantir tous les progrès.

Elevons les livres, qui contiendront les élémens des sciences, à la hauteur où sont parvenues les sciences elles-mêmes. Le défaut ou la disette de bons ouvrages élémentaires a été, jusqu'à présent, un des plus grands obstacles qui s'opposoient au perfectionnement de l'instruction. La raison de cette disette, c'est que jusqu'à-présent les savans d'un mérite éminent ont, presque toujours, préféré la gloire d'élever l'édifice de la science à la peine d'en éclairer l'entrée. L'incertitude de voir adopter, pour l'enseignement, les ouvrages qu'ils auroient pu composer, paroît n'avoir pas peu contribué à l'éloignement où ils étoient de s'en occuper.

Mais si les représentans du peuple les appellent à sacrifier, pour quelque temps, la gloire attachée aux découvertes, à la gloire plus universelle qui accompagne les objets d'une utilité générale et présente; s'ils les invitent à faire fleurir les sciences et les arts, quel est l'homme de mérite, quel est le savant patriote, qui refusera ses veilles, ses peines à une entreprise si belle, si intéressante pour l'humanité? Qui n'ambitionnera pas de devenir le bienfaiteur de la génération présente, et de préparer le bonheur des générations futures?

Nous pouvons donc nous promettre que les premiers savans de la France s'empresseront de concourir à la composition des ouvrages destinés au troisième degré d'instruction : je dis les premiers savans ; car il n'y a que les hommes supérieurs dans une science, dans un art, ceux qui en ont sondé toutes les profondeurs, ceux qui en ont reculé les bornes, qui soient capables de faire des élémens où il n'y ait plus rien à desirer ; parce qu'eux seuls peuvent leur donner la précision, la clarté et la netteté nécessaires, et extraire de tout l'ensemble de la science les idées fondamentales, et les théories qui doivent entrer dans des élémens servant d'introduction à toutes les branches connues de la science elle-même. Pour des élémens parfaits, il n'y a rien de trop du génie de Newton ou de celui des plus grands hommes qui aient illustré les sciences et les lettres.

Des livres composés ainsi, auront le double avantage d'exciter l'émulation des jeunes gens, et de soutenir le travail des professeurs, en le leur facilitant ; car avec un bon ouvrage, qui sert de base aux leçons, un homme à talens, quand même il ne seroit pas profond dans toutes les branches de la science ou de l'art qu'il doit enseigner, acquerra bientôt ce qui peut lui manquer encore. N'étant pas obligé de composer des cahiers, il consacre à se perfectionner, dans la partie à laquelle il se voue, le temps qu'il auroit employé à compiler des écrits médiocres ou pleins d'erreurs. Tout, dans la régénération de l'enseignement, dépend de la première impulsion, de la direction que vous imprimerez ; et le même homme, qui auroit passé inutilement sa vie aux sophismes et aux frivoles et dangereuses subtilités de la scholastique, en di-

rigeant ses travaux vers un but utile, concourra au perfectionnement de la raison humaine et à la prospérité de la Nation.

En effet, Législateurs, avec d'excellens élémens pour les sciences et les arts, qu'on ne craigne plus de manquer d'un assez grand nombre d'hommes instruits qui veuillent prendre part à l'enseignement. Cette crainte, nous sommes loin de la partager, car les instituteurs ne manqueront pas à l'instruction, lorsque de bons ouvrages à enseigner ne manqueront plus aux instituteurs.

Et ne devons-nous pas nous promettre, en facilitant ainsi le passage à un ordre nouveau d'enseignement, que tous les citoyens instruits, ceux même que la confiance avoit revêtus des fonctions civiles les plus éminentes, ceux à qui leur fortune permet de vivre indépendans et loin des occupations, s'empresseront de prendre part au travail si honorable, si utile de l'instruction? Le meilleur plan, le plus conforme à l'état des connoissances, et par conséquent le plus éloigné de l'ancien ordre de choses, sera celui qui s'exécutera le plus facilement, parce qu'il ne répugnera à personne de concourir à son exécution. Les fonctions de l'enseignement étoient méprisées, et devoient l'être, lorsque l'instruction tendoit à étouffer le raisonnement, lorsqu'elle offroit à l'esprit plus d'erreurs que de vérités; mais aujourd'hui que l'instituteur est destiné à donner aux enfans, pour ainsi dire, une seconde vie, la vie civique, quelles fonctions plus belles et plus grandes peuvent honorer les vertus et les lumières d'un citoyen, que celles de former des hommes pour la Patrie, et de les rendre dignes d'elle!

Une des raisons les plus puissantes qui sollicitent

encore la composition des nouveaux livres élémentaires, c'est la nécessité de répandre le patriotisme, en renfermant dans ces ouvrages tous les principes des droits de l'homme et des nouvelles lois. Déjà le zèle de plusieurs citoyens estimables leur a fait offrir des livres composés dans ces vues; mais l'avantage d'avoir des ouvrages où il n'y ait rien de foible ou de médiocre; la nécessité qu'ils correspondent les uns aux autres, et forment un ensemble bien combiné, tout nous invite à les faire composer d'après des plans nouveaux et bien concertés.

On a tiré des ouvrages des philosophes les principes des gouvernemens et de la politique. Il est temps d'en tirer ceux de la morale universelle; et les mœurs, les mœurs indifférentes au despotisme, mais nécessaires à la liberté, toucheront à leur régénération. Il est sur-tout nécessaire de pénétrer tous les cœurs de cet amour brûlant de la Patrie, qui est la première vertu d'un peuple libre. Que l'enfant, en ouvrant les yeux, voie la Patrie, et que jusqu'à la mort il ne voie plus qu'elle!

Ces ouvrages passeront à l'étranger; bientôt ils seront traduits dans plusieurs langues, enseignés peut-être, et avec les connoissances dans les sciences et les arts, ils porteront aux autres Nations ces principes qui assureront le bonheur des peuples. Il est reconnu que la France, dans ces derniers temps, a surpassé tous ses voisins dans les sciences exactes: aucun empire ne renferme des géomètres aussi profonds, des chymistes qui aient montré autant de justesse et de sagacité, des écrivains aussi élégans. Depuis long-temps les bons ouvrages, qui paroissent en France, sont traduits aussitôt dans la plupart des langues de l'Europe: depuis long-temps on s'occupe chez

nos voisins à composer de bons livres élémentaires. Si ceux que nous vous proposons, et qui doivent former une collection des principes de toutes les connoissances, répondent à ce que nous avons droit d'attendre des hommes qui en seront chargés, aucune Nation, dans aucun siècle, n'aura passé, avec plus de rapidité, d'un enseignement vicieux au meilleur d'après l'état des connoissances humaines; et la France aura encore la gloire d'offrir à l'Europe les lumières d'une instruction plus parfaite, après avoir tracé à tous les peuples le chemin de la Liberté.

Les Lois uniformes pour tous les citoyens ont fait de la France entière une grande famille : l'instruction se rapportant aux lois doit donc être uniforme aussi dans toute l'étendue de la République : motif de plus pour faire composer des livres élémentaires. Alors l'émulation entre les différentes écoles du même genre se portera toute entière sur le talent d'enseigner, c'est-à-dire, d'analyser et de présenter les objets; sur l'exactitude et l'assiduité à remplir les fonctions confiées, sur les soins donnés aux élèves; et par-là l'enseignement sera non-seulement porté subitement au niveau des connoissances actuelles, mais vous lui assurerez de plus une exécution plus parfaite.

Tels sont les motifs qui nous ont déterminés à vous proposer la composition de nouveaux élémens. Il me reste à faire quelques observations sur les moyens les plus propres d'arriver à ce but, et sur la manière dont ces élémens doivent être écrits.

Il y a deux sortes d'ouvrages à faire composer; ceux qui contiendront les élémens des sciences,

des arts et des beaux arts, destinés aux instituts, c'est-à-dire au degré d'instruction qui répond à celui des colléges actuels, et ceux qui renfermant les connoissances directement utiles au commun des citoyens, connoissances dépouillées de la forme scientifique, et mises à la portée de l'intelligence la moins exercée, serviront aux écoles primaires et secondaires. Votre comité a cru devoir vous proposer de charger directement les hommes les plus éclairés, de la composition des ouvrages pour les instituts, et d'ouvrir un concours pour ceux des écoles primaires et secondaires, concours auquel les étrangers même seront invités de prendre part.

La raison de cette différence dans la manière de faire composer ces ouvrages, c'est que les savans dont le mérite est le plus universellement reconnu, ne s'occuperoient peut-être pas des livres élémentaires pour les instituts, s'ils n'en étoient chargés spécialement, et que nous devons à la nation, à l'opinion publique, à l'émulation des jeunes gens, à l'encouragement des professeurs, à la réputation même de l'enseignement nouveau dans la République, et chez l'étranger, de ne recevoir ces ouvrages que des mains des hommes déja en possession d'une grande célébrité en France comme dans le reste de l'Europe.

Pour les ouvrages destinés aux écoles primaires et secondaires, la même raison ne subsiste plus dans toute sa force; pour les bien faire, il faut l'habitude d'enseigner et de mettre les connoissances à la portée des enfans, plutôt que des vues profondes dans les sciences; et comme plusieurs essais dans ce genre ont déja paru en France, qu'en Allemagne, en Angleterre, et dans d'autres

pays, on a travaillé, avec succès, à cette réforme depuis plusieurs années, nous avons cru que le concours pour ces livres étoit sans inconvénient, qu'il offroit de grands avantages en nous faisant connoître des méthodes et des détails dont l'expérience a déja constaté la bonté, et en invitant les étrangers, qui aiment la liberté, à concourir avec nous à l'affermir par l'instruction. D'ailleurs on auroit craint que les auteurs des ouvrages destinés aux instituts eussent éprouvé quelque répugnance à descendre à la rédaction de livres plus élémentaires, et qui ne doivent guères contenir que les premières notions.

Ces auteurs s'en occuperont néanmois, si on leur délègue les fonctions d'être les juges des concours; et c'est aussi ce que votre comité vous propose.

Pour parvenir à cet accord nécessaire entre les livres, non-seulement du même degré, mais encore des différens degrés d'instruction, votre comité a cru devoir adopter une mesure indispensable; c'est de faire arrêter par les auteurs des livres des instituts, réunis en commission, de concert avec votre comité, les plans des ouvrages destinés aux instituts, et les programmes de ceux qui, soumis au concours, sont destinés aux écoles primaires et secondaires.

Je viens aux principes qui doivent diriger la rédaction de bons élémens, et je me bornerai à quelques observations.

La méthode qui nous fait arriver aux découvertes, est aussi celle qui est la plus propre à les communiquer aux autres; car la chaîne d'idées qui conduit l'inventeur, peut faire comprendre même aux esprits d'une capacité médiocre, l'objet

inventé, pourvu qu'on se proportionne à l'intelligence de chacun, en développant toutes les idées intermédiaires entre le connu d'où l'on est parti, et l'inconnu où l'on veut atteindre. Cette méthode n'est autre que l'analyse; l'analyse est aux sciences, elle est à l'enseignement, ce que la liberté est aux constitutions politiques; l'une et l'autre font sentir à l'homme sa dignité, et contribuent à sa perfection. L'analyse s'étend à toutes les branches des connoissances humaines; par-tout, elle est l'instrument qui fait arriver aux inventions et aux découvertes; elle seule donne cette rectitude de jugement, ce tact de la vérité qui caractérise l'homme vraiment instruit.

La méthode analytique doit donc régner par-tout dans des élémens bien faits. Jamais on ne doit y offrir une seule idée, une seule dénomination, sans que l'analyse ait préparé à la rendre exacte et précise. Jamais on ne doit présenter aucun résultat qui ne dérive d'une analyse précédente. Gardons-nous de cette méthode ténébreuse qui a régné dans la plupart des livres enseignés, de ces principes abstraits qui ont égaré jusqu'à présent, de ces idées vagues et générales qu'on a trop souvent réalisées, quoiqu'elles n'existent pas dans la nature. Et puisqu'il est si important de bien raisonner, si dangereux de se tromper, suivons par-tout la route qui nous a conduits, lorsque nous sommes sûrs d'avoir bien raisonné. Cette route, c'est toujours l'analyse. Offrons donc l'analyse par-tout, dans les ouvrages destinés à l'instruction, dans les explications que les instituteurs donneront, et faisons-en contracter l'habitude aux jeunes gens; par-là vous aurez proscrit un grand nombre de préjugés, vous ferez aimer

l'étude, l'application aux choses utiles pour lesquelles vous inspirerez aux éleves le plus vif intérêt, en soutenant toujours leur attention; et il est temps, il est digne de Législateurs éclairés de consacrer le grand principe de l'analyse.

Une autre considération non moins importante, sans laquelle la méthode d'enseigner ne peut pas atteindre à sa perfection, a pour objet le soin que l'on doit mettre à ce que la nomenclature soit exacte dans tous les livres élémentaires; car les langues sont des méthodes analytiques, et les raisonnemens dépendent presqu'entièrement du langage. Les termes, et sur-tout les termes techniques, représentent toujours une nouvelle combinaison d'idées, ou un fait constaté suffisamment; ils consacrent une analyse déja faite, pour en faciliter d'autres plus difficiles. L'état de la science se trouve tout entier dans la langue qu'elle parle, dans la nomenclature dont elle se sert; mais dans beaucoup de sciences et d'arts, cette nomenclature est encore vicieuse; elle est au-dessous des connoissances acquises, et souvent en contradiction avec les faits les mieux constatés. Il est donc de la plus grande importance de donner une attention particulière à ces nomenclatures, dans des livres qui doivent, autant qu'il est possible, ne contenir aucune erreur, et ne laisser subsister aucun préjugé. Déja des essais heureux de réforme dans la langue de la chymie et de la physique, ont constaté cette vérité à la face de l'Europe. C'est un mérite encore qui est particulier à la France; et si j'avois à appuyer cette assertion d'un autre exemple, je citerois vos travaux, Législateurs, ceux des assemblées constituante et législative, où pour rectifier les idées sur des matières

politiques, on est aussi forcé de rectifier la nomenclature, celle de l'ancien régime ne pouvant convenir à celui de la liberté.

La langue française qui, de toutes les langues usitées aujourd'hui, est la plus propre aux sciences, parce qu'elle est la plus précise et la plus analytique, acquerra, par cette amélioration, un degré de perfection de plus, et de nouveaux droits à devenir la langue universelle.

Un préjugé, accrédité trop long-temps, et qui a contribué plus que tout autre à entraver l'instruction, c'est de croire que les facultés intellectuelles ne se développent que les unes après les autres; que les enfans ne sont capables que de mémoire et non de raisonnement, de manière que l'instruction ne s'est presque bornée qu'à faire apprendre de mémoire aux élèves ce qu'ils ne comprenoient pas, et ensuite à guinder leur imagination.

Les enfans raisonnent aussi bien, quelquefois mieux que les hommes, mais sur des choses à leur portée, et ces choses sont celles qui tiennent à des idées sensibles. Commençons donc de bonne heure à faire raisonner les enfans; que les premiers livres qui leur seront offerts les y mènent naturellement; alors, et alors seulement, vous formerez leur esprit et leur cœur. Alors l'étude ne sera plus pour eux un état de violence, mais ils s'y porteront bientôt par goût. Toutes les facultés se développent graduellemeut, mais à-peu-près également: occupons-les toutes, mais occupons-les agréablement. Que par une pente douce, on marche des idées sensibles aux idées abstraites; qu'on place les jeunes gens dans les mêmes circonstances où nous nous sommes trouvés nous-

mêmes, lorsque nous nous sommes formé des idées exactes, et alors les progrès deviendront rapides, parce que le travail, rendu plus facile, sera toujours accompagné de ce plaisir qui, des succès obtenus, porte vers des succès nouveaux.

Ces dernières réflexions s'appliquent sur-tout aux livres pour les écoles primaires. Ceux-ci méritent des soins particuliers, parce que le cours de la vie entière dépend en grande partie des premières impressions. Nous devons mettre en usage ici la méthode, déja pratiquée avec succès, d'enseigner à lire en commun aux enfans assemblés; et les livres où ils s'exerceront à cet art, doivent leur inspirer les premiers sentimens moraux. L'écriture doit accompagner la lecture, et il y a des choix à faire entre les différens caractères, pour préférer celui qui sera le plus net et le plus facile à figurer. Les premières règles de l'arithmétique devront être exposées avec toute la clarté possible, et les exemples choisis de manière qu'ils offrent des applications aux usages les plus ordinaires de la vie. Les notions de l'histoire naturelle auront principalement pour objet l'analyse si attrayante des plantes qui servent à nos premiers besoins. Quelques idées sur l'observation des phénomènes qui influent le plus sur la vie champêtre; quelques notions sur la manière de mesurer les champs, sur le sytême du monde, sur les lois, seront partagées en petits livres, de 16, de 20 ou de 30 pages; dont les uns serviront de bases aux explications des instituteurs, et tous à exercer à la lecture; mais aucun ne doit contenir de termes qui seroient ou au-dessus de l'intelligence des enfans, ou que l'on ne seroit pas parvenu à leur faire comprendre avec facilité et exactitude par des explications antérieures.

Enfin, Législateurs, nous avons pensé qu'il ne suffisoit point de faire composer des ouvrages élémentaires conformes à l'état actuel des connoissances. Il est de la nature des sciences et des arts d'augmenter toujours en perfection, et nous ne voyons aucune borne à leur perfectibilité. L'enseignement, devant marcher d'un pas égal avec les progrès des connoissances, doit donc recevoir les perfectionnemens que celles-ci acquerront. Ainsi les livres destinés à servir de base à l'instruction, devront être souvent retouchés, et toujours perfectionnés. Mais votre comité vous offrira ses vues à cet égard, lorsqu'il vous aura soumis l'ensemble du plan qui fait l'objet de ses travaux.

Il se borne aujourd'hui à vous proposer le projet de décret suivant.

PROJET DE DÉCRET

Sur la composition des Livres élémentaires destinés à l'instruction publique.

La Convention nationale, considérant que la composition de bons livres élémentaires est un des plus sûrs moyens de porter l'instruction publique au point de perfection digne d'une Nation libre et éclairée ;

Considérant que cette composition devient d'une nécessité indispensable par le défaut d'ouvrages élémentaires rédigés suivant la méthode analytique, et qui soient à la hauteur des connoissances actuelles, et au niveau de la déclaration des droits et des principes républicains ;

Considérant enfin que ces ouvrages, demandant du temps et des soins particuliers, il est nécessaire d'en faire commencer la rédaction dans le plus court délai possible, afin qu'ils soient prêts d'être achevés au moment où l'on exécutera la nouvelle organisation de l'instruction publique, décrète ce qui suit :

Article premier.

Il sera formé une commission d'hommes éclairés dans les sciences, les lettres et les arts, pour s'occuper incessamment de la composition des livres qui devront servir à l'enseignement dans le troisième degré d'instruction.

ART. II.

La Convention nationale charge son comité d'instruction publique du choix des personnes qui devront concourir à ce travail, et d'en soumettre la liste à l'approbation de la Convention.

ART. III.

Il sera ouvert un concours pour la composition des livres pour les écoles primaires et secondaires.

ART. IV.

Aussitôt après sa nomination, la commission arrêtera, de concert avec le comité d'instruction, les plans des ouvrages élémentaires destinés au troisième degré d'instruction.

ART. V.

La même commission arrêtera pareillement, de concert avec le comité d'instruction, les programmes des différens livres élémentaires qui devront servir aux écoles primaires et secondaires.

ART. VI.

Ces programmes seront rendus publics ; les Citoyens français et les Etrangers sont invités à concourir à la composition de ces livres. La commission jugera, entre les différens écrits qui seront envoyés, ceux qui mériteront la préférence.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.